

Québec, le 25 avril 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Vous trouverez ci-dessous mes réponses à la question inscrite au Feuilleton par la députée de Notre-Dame-de-Grâce, le 25 mars 2025.

Le gouvernement du Québec reconnaît que les entreprises d'économie sociale contribuent à la vitalité socioéconomique du Québec et de ses territoires. Elles ont démontré leur résilience plus d'une fois face à des situations de crises et elles ont réussi à développer des réponses aux enjeux majeurs auxquels notre société est confrontée, contribuant ainsi à définir la société québécoise.

Nous sommes pleinement engagés auprès des partenaires de l'économie sociale dans le renouvellement du Plan d'action gouvernemental en économie sociale afin d'assurer aux entreprises des services d'accompagnement et des outils de financement stables et adaptés pour soutenir leur développement. Dans le contexte de la posture américaine relativement au commerce international, nous avons aussi choisi de miser sur les forces des entreprises d'économie sociale en offrant un soutien accru à certains modèles d'affaires pour augmenter la résilience de l'économie sociale et sa contribution au commerce intérieur.

Nous nous sommes également engagés dans la prochaine année à initier le processus de modernisation du cadre légal entourant les coopératives au Québec, forme juridique très importante en économie sociale. Cette modernisation permettra aux coopératives de se développer et de croître avec plus d'agilité.

Nous collaborons avec les différents ministères et organismes pour faire la promotion de l'économie sociale au sein de l'appareil gouvernemental et pour assurer l'ouverture des programmes et des mesures gouvernementales aux entreprises d'économie sociale. Améliorer l'environnement d'affaires et la reconnaissance des entreprises d'économie sociale permettra au Québec de bénéficier des retombées de ce modèle d'entrepreneuriat et d'augmenter sa contribution au commerce intérieur.

... 2

Enfin, la table des partenaires en économie sociale ainsi que le comité interministériel en économie sociale assureront un suivi du déploiement du PAGES 2025-2030 afin d'assurer une adéquation entre les solutions portées par l'économie sociale et les besoins de la société québécoise.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Christopher Skeete